

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations au titre de l'Article IV avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine pour l'année 2015

Communiqué de presse n°15/139

Le 26 mars 2015

Le 20 mars 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les discussions annuelles sur les politiques communes des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ¹.

Bien que la situation reste fragile sur le plan de la sécurité et du point de vue politique dans certains États membres, la croissance économique a atteint 6,1 % en 2014 grâce à la poursuite d'une croissance vigoureuse en Côte d'Ivoire et à une campagne agricole favorable dans de nombreux pays. L'augmentation des investissements publics d'infrastructure a aussi stimulé l'activité économique. Les effets de l'épidémie d'Ébola sur la croissance économique, bien qu'ils aient été prononcés en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, ont été faibles à l'échelle de l'UEMOA. L'inflation des prix à la consommation et l'inflation sous-jacente ont été proches de zéro en 2014. À moyen terme, la croissance économique devrait se maintenir au-dessus de 6 %, grâce au dynamisme persistant de l'investissement des secteurs public et privé, et bénéficiant de l'affaiblissement de l'euro (€), auquel le franc CFA est rattaché, ainsi que de la baisse des cours internationaux du pétrole.

Le déficit budgétaire global (dons compris) s'est établi à 4,6 % du PIB en 2014, contre 3,1 % en 2013, sous l'effet de l'augmentation des investissements publics réalisés pour remédier au manque d'infrastructures, en particulier au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Les recettes fiscales étant restées autour de 16 % du PIB, les pays se sont de plus en plus tournés vers le marché régional pour se financer. Dans le même temps, la dette publique totale a légèrement diminué et s'est établie à 38,1 % du PIB. Les tensions budgétaires ont persisté, mais le déficit extérieur courant (dons compris) est descendu à 7,3 % du PIB en 2014 sous l'effet surtout de la baisse des cours internationaux du pétrole. C'est ainsi que, après avoir diminué pendant trois années consécutives, les réserves internationales de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont légèrement progressé en 2014, jusqu'à couvrir 4,6 mois d'importations. Cette augmentation a été à peu près contrebalancée par la diminution des avoirs extérieurs nets des banques commerciales.

La BCEAO n'a pas modifié son principal taux d'intérêt depuis septembre 2013. Le crédit à l'économie a continué de croître à un rythme soutenu (14 % en 2014) et le crédit à l'État à un rythme encore plus rapide (24 %). Les opérations de refinancement de la BCEAO ont presque doublé au cours de l'année écoulée; les banques ont ainsi vu leur situation vis-à-vis de la banque centrale passer d'une situation créditrice nette à une situation débitrice nette. Les emprunts des banques commerciales auprès de la banque centrale et les emprunts de l'État auprès des banques commerciales ont augmenté de façon synchronisée : les premiers ont atteint 9 % des passifs des banques et les seconds environ 20 % de leurs actifs.

Fin juin 2014, le ratio de solvabilité des banques était supérieur en moyenne (9,3 %) au minimum requis (8 %), mais il y était inférieur dans la moitié des pays. Les créances improductives ont atteint 15,7 % du total des prêts.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs se félicitent des bons résultats économiques de la région et de son niveau d'inflation modéré, ainsi que de la perspective d'une croissance économique restant vigoureuse en 2015. Pour la période à venir, ils soulignent que, pour préserver la stabilité extérieure et renforcer les perspectives de croissance à moyen terme, il sera essentiel de renforcer les situations budgétaires, d'assurer la solidité du système financier et de promouvoir la transformation structurelle.

Les administrateurs notent que la position extérieure demeure viable et que le taux de change semble à peu près conforme aux paramètres fondamentaux de la région. Cependant, les déficits budgétaires exercent de plus en plus de pressions sur la balance des paiements; aussi les administrateurs conviennent-ils généralement qu'un assainissement des finances publiques sera nécessaire au cours des prochaines années. Ils saluent l'intention des États membres de ramener les déficits budgétaires en dessous de 3 % du PIB d'ici à 2019, soit un niveau conforme aux critères de convergence adoptés dernièrement, tout en les encourageant à prendre des mesures supplémentaires pour que ces critères soient davantage assumés au plan national. Les administrateurs conviennent que les efforts d'assainissement devraient viser d'abord à accroître les recettes fiscales et à contenir les dépenses courantes afin de préserver le niveau des investissements d'infrastructure si nécessaires et des dépenses sociales prioritaires. Ils encouragent aussi les autorités à améliorer la gestion des finances publiques et à gérer la dette sur la base d'une vision plus large de la viabilité de la dette plutôt qu'en fonction d'un simple niveau d'endettement.

Les administrateurs conviennent que l'orientation actuelle de la politique monétaire reste appropriée compte tenu de l'absence de menaces inflationnistes et de risques pour la stabilité extérieure. Cependant, si l'assainissement prévu des finances publiques dans les États membres n'a pas lieu, la BCEAO pourra être amenée à envisager un durcissement de sa politique monétaire. Les administrateurs recommandent que la BCEAO surveille de près l'évolution des risques macroprudentiels liés à la forte augmentation du refinancement des banques commerciales. À cet égard, ils insistent sur l'importance d'instaurer un marché liquide des obligations publiques et un marché interbancaire actif.

Afin de préserver la stabilité du secteur financier, les administrateurs encouragent les autorités à intensifier leurs efforts pour faire respecter la réglementation prudentielle en vigueur et porter les normes au niveau des meilleures pratiques internationales. Ils notent que la conjoncture économique actuelle est propice au renforcement du cadre réglementaire et à la constitution d'amortisseurs au sein du système financier. Ils encouragent les autorités à mettre en œuvre leurs projets de relever le ratio de fonds propres des banques, de rendre opérationnels les fonds d'assurance des dépôts et de stabilité financière, de soumettre les holdings bancaires à une réglementation appropriée et à une surveillance consolidée, et d'établir une autorité de résolution administrative unique et indépendante. Il sera essentiel d'approfondir encore le secteur financier pour stimuler l'activité économique et améliorer la transmission monétaire.

Les administrateurs insistent sur l'importance de poursuivre les réformes structurelles pour rehausser la croissance économique, faire en sorte qu'elle profite à un plus grand nombre et rendre la région plus résiliente face aux chocs. Ils appuient le programme d'action prévu par les autorités pour faire avancer l'intégration régionale, notamment en améliorant les infrastructures régionales et en assurant un approvisionnement en énergie plus fiable et meilleur marché, et pour améliorer l'accès aux services financiers, mettre en valeur le capital humain et renforcer la gouvernance. Les administrateurs saluent l'intention de la Commission de l'UEMOA de préserver le marché commun par l'application uniforme du tarif extérieur commun dans tous les États membres et la non-application d'une protection tarifaire supplémentaire.

Les avis exprimés aujourd'hui par les administrateurs seront pris en compte dans les consultations au titre de l'article IV qui auront lieu avec les différents États membres jusqu'au prochain examen par le Conseil des politiques communes de l'UEMOA.

UEMOA : principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–2019

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
				Est.	Proj.				
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	0,8	7,0	5,8	6,1	6,0	6,2	6,5	6,4	6,6
PIB par habitant à prix constants	-2,1	3,9	2,7	3,1	3,0	3,2	3,5	3,4	3,6
Monnaie au sens large/PIB	7,5	-3,1	3,5
Prix à la consommation (moyenne)	3,9	2,4	1,4	0,0	1,5	1,8	1,9	2,0	2,1
Termes de l'échange	9,3	1,9	-6,4	2,5	2,8	-0,1	-1,4	-1,2	-2,6
Taux de change effectifs nominaux	1,6	-2,3	4,4
Taux de change effectifs réels	1,0	-2,7	2,8
Comptes nationaux									
Épargne nationale brute	17,8	15,8	14,0	14,4	15,5	16,4	16,5	16,8	16,6
Investissement intérieur brut	19,8	21,4	22,0	21,6	22,8	23,3	23,3	23,6	22,9
dont : investissement public	5,5	5,9	7,7	8,0	8,6	8,6	8,7	8,7	8,5
Monnaie et crédit ¹									
Avoirs extérieurs nets	1,0	-2,1	-5,3	-1,4
Avoirs intérieurs nets	9,7	11,9	15,8	14,5
Monnaie au sens large	10,7	9,8	10,5	13,1
Opérations financières de l'État ²									
Total des recettes publiques, hors dons	16,3	18,3	18,8	18,5	18,9	19,2	19,6	19,9	20,2
Dépenses publiques	22,7	23,5	24,7	25,8	25,8	25,8	26,0	26,1	25,9

Dons officiels	2,5	2,6	2,9	2,7	2,8	2,8	2,9	2,9	2,7
Solde budgétaire global, dons inclus (base caisse)	-3,9	-2,6	-3,1	-4,6	-4,1	-3,8	-3,5	-3,3	-2,9
Solde budgétaire de base, dons & PPTe inclus	-2,2	-1,7	-1,4	-1,3	-1,2	-0,8	-0,7	-0,7	-0,5
Secteur extérieur									
Exportations de biens et services ³	28,2	28,1	26,0	25,6	26,0	25,3	24,9	24,6	24,3
Importations de biens et services ³	32,4	35,7	37,1	36,9	35,3	34,4	33,6	33,6	32,7
Solde des transactions courantes, hors dons ⁴	-3,2	-7,0	-11,2	-10,4	-9,9	-9,1	-8,7	-8,7	-8,1
Solde des transactions courantes, dons inclus ⁴	-2,0	-5,7	-8,1	-7,3	-7,3	-6,9	-6,8	-6,8	-6,3
Dette publique extérieure	30,9	25,6	25,8	26,2	29,7	30,0	29,9	29,5	29,0
Dette publique totale	43,5	37,8	38,9	38,4	41,3	41,7	41,6	41,2	40,4
Monnaie au sens large	29,8	28,9	29,9	31,4
<i>Pour mémoire :</i>									
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	37,791	41,709	44,473	47,569	51,573	55,874	60,773	66,023	71,847
PIB nominal par habitant (dollars EU)	795	795	851	884	843	892	952	1,017	1,085
Francs CFA pour un dollar EU, moyenne	472	511	494
Euros pour un dollar EU, moyenne	0,72	0,78	0,75
Taux de couverture des réserves de change ⁵	97,2	98,4	84,0	80,4
Réserves en mois d'importations (hors importations intra-UEMOA)	5,7	5,1	4,5	4,6	4,3	4,2	4,1	4,2	...

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

¹Variation d'une année sur l'autre, fin décembre; pour 2014, variation d'une année sur l'autre, fin novembre.

² Les données budgétaires pour 2014 tiennent compte d'une forte augmentation du déficit budgétaire du Niger due au lancement d'un nouveau projet dans le secteur des hydrocarbures.

³ Hors commerce intra-régional.

⁴Jusqu'en 2011, les données sont ajustées par la BCEAO pour tenir compte des écarts dus au commerce intra-régional.

⁵ Réserves officielles brutes divisées par passifs intérieurs à court terme (définition du FMI).

¹ Conformément à l'Article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

² À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse: <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.